

**SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 12 MAI 2026**

**TENUE À 19 H**

**ORDRE DU JOUR**

1. Déclaration d'ouverture par monsieur le maire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux - séance ordinaire du 7 avril 2026 et séance extraordinaire du 28 avril 2026

Objet : approuver les procès-verbaux faisant état des délibérations du conseil alors qu'il siégeait en séance publique.

4. Dépôt - listes des dépenses autorisées par délégation de pouvoir

Objet : déposer la liste des contrats conclus, au cours du mois précédent, par le comité exécutif et comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et la liste des dépenses autorisées par délégation de pouvoir, et ce, en conformité avec les articles 477.2 et 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

5. Dépôt - rapport final - comité ad hoc sur la restructuration du développement économique

Objet : déposer le rapport final du comité ad hoc sur la restructuration de développement économique dont le mandat consistait à porter un regard transversal sur cet environnement, à en dégager les principaux constats et à identifier les leviers d'amélioration en matière de performance, d'efficacité et d'efficience des interventions.

6. Résiliation d'entente - Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan

Objet : résilier l'entente relative à l'aide financière accordée à l'Office pour la réalisation de son mandat de développement touristique 2025-2027.

Conformément aux recommandations du Comité ad hoc sur la restructuration du développement économique dans son rapport final et à l'article 14.2 de l'entente, la Ville met fin à cette entente. Ainsi, elle prendra fin le 31 décembre 2026.

7. Résiliation d'entente - Centre d'entrepreneuriat Shawinigan, coopérative de solidarité

Objet : résilier l'entente relative aux modalités et au versement d'une aide financière accordée de l'organisme pour le financement des activités de fonctionnement du centre pour les exercices financiers 2024 à 2028.

Conformément aux recommandations au Rapport final du Comité ad hoc sur la restructuration du développement économique et à l'article 6.2 de l'entente, la Ville met fin à cette entente. Cette résiliation devient effective 180 jours après la transmission de la résolution à l'organisme, soit le ou vers le 15 novembre 2026.

8. Résiliation d'entente - Station du numérique (Digihub Shawinigan)

Objet : résilier l'entente relative à l'octroi d'une aide financière pour assurer du soutien technique aux entreprises et favoriser le développement local et la mise en place de mesures de soutien à l'entrepreneuriat 2026-2028.

Conformément aux recommandations du Rapport final du Comité ad hoc sur la restructuration du développement économique et à l'article 13.2 de l'entente, la Ville met fin à cette entente. Cette résiliation devient effective 120 jours après la transmission de la résolution à l'organisme, soit vers le 15 septembre 2026.

## 9. Modifications - structure organisationnelle de services municipaux

Objet : modifier la structure organisationnelle de la Ville pour le Service de sécurité incendie et de sécurité civile par la création d'un poste de « directeur adjoint » et l'abolition du poste de « chef de la prévention et de la sécurité civile » et autoriser la signature d'un addenda au Protocole des employés cadres et non syndiqués.

Considérant l'évolution des responsabilités municipales en matière de sécurité civile, de gestion des risques et de coordination avec les partenaires externes pour assurer le respect des orientations ministérielles, la Commission sur l'administration et le capital humain a recommandé ce changement organisationnel à la direction du Service de sécurité incendie et sécurité civile.

## 10. Nomination - superviseur de l'eau (réseau) - Service de l'ingénierie

Objet : nommer une personne au poste de superviseur - gestion de l'eau (réseau) au Service de l'ingénierie.

Le Service du capital humain a procédé à l'affichage dans le cadre d'un concours externe afin de pourvoir ce poste.

L'objet de la résolution est de nommer Gabriel Lafrenière pour occuper ce poste selon les modalités prévues au Protocole d'entente sur les conditions de travail des cadres et employés non syndiqués de la Ville de Shawinigan et selon les conditions de travail spécifiques établies.

## 11. Nomination - ingénieure en gestion de l'eau - Service de l'ingénierie

Objet : nommer une personne au poste d'ingénieure en gestion de l'eau au Service de l'ingénierie.

Le Service du capital humain a ouvert un concours pour pourvoir le poste vacant.

L'objet de la résolution est de nommer Janie Lord pour occuper ce poste selon les modalités prévues au Protocole d'entente sur les conditions de travail des cadres et employés non syndiqués. La date d'entrée en fonction demeure à déterminer.

## 12. Embauche - ingénieur de projets - BGPP au Bureau de grands projets et planification - Direction générale

Objet : embaucher une personne au poste d'ingénieur de projets - BGPP au Bureau de grands projets et planification à la Direction générale.

Le Service du capital humain a procédé à l'affichage dans le cadre d'un concours externe afin de pourvoir ce poste.

L'objet de la résolution est d'embaucher une personne au poste d'ingénieur de projets - BGPP selon les modalités prévues au Protocole d'entente sur les conditions de travail des cadres et employés non syndiqués de la Ville de Shawinigan et selon les conditions de travail spécifiques établies.

## 13. Embauche - ingénieur en planification de la mobilité et de la circulation - Service de l'ingénierie

Objet : embaucher une personne au poste d'ingénieur en planification de la mobilité et de la circulation au Service de l'ingénierie.

Le Service du capital humain a procédé à l'affichage dans le cadre d'un concours externe afin de pourvoir ce poste.

L'objet de la résolution est d'embaucher une personne pour occuper ce poste selon les modalités prévues au Protocole d'entente sur les conditions de travail des cadres et employés non syndiqués de la Ville de Shawinigan et selon les conditions de travail spécifiques établies.

14. Signature - avenant à l'Entente sectorielle de développement en soutien à la démarche mauricienne pour le développement du plein potentiel de tous les jeunes - prolongation jusqu'au 31 mars 2028

Objet : autoriser la signature de l'addenda à l'Entente sectorielle de développement en soutien à la démarche mauricienne pour le développement du plein potentiel de tous les jeunes intervenue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de prolonger celle-ci jusqu'au 31 mars 2028.

Cette résolution s'inscrit dans le contexte où le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a mis en place une nouvelle Entente sectorielle de développement en soutien à la démarche mauricienne pour le développement du plein potentiel de tous les jeunes, et cela, pour un horizon de trois (3) ans, soit 2024 à 2027;

Cette initiative permet de mettre sur pied un fonds de soutien aux initiatives visant à favoriser le développement du plein potentiel de tous les jeunes de la Mauricie.

15. Signature - annexe II.I de l'entente - projet interzone - Corporation culturelle de Shawinigan

Objet : autoriser la signature de l'annexe II.I de l'entente avec la Corporation culturelle de Shawinigan relative au projet interzone pour 2026 avec une aide financière de 20 000 \$.

16. Signature - annexe III.I de l'entente - programmation estivale 2026 - Corporation culturelle de Shawinigan

Objet : autoriser la signature de l'annexe III.I de l'entente avec la Corporation culturelle de Shawinigan relative à la programmation estivale pour 2026 avec une aide financière de 150 000 \$.

L'aide financière vise la réalisation de la programmation estivale 2026, laquelle devra être d'envergure similaire aux années précédentes, et comprendre notamment les volets suivants :

- Les Grandes Soirées Desjardins à la Place du Marché;
- Les Chansons de la cour arrière;
- Les Concerts au crépuscule;
- La Machine de l'arrière-scène en tournée.

17. Signature - ententes dans le cadre de l'entente de développement culturel 2026-2027

Objet : autoriser la signature d'ententes avec Culture Shawinigan et La Factrie 701 pour la réalisation de projets dans le cadre de l'entente de développement culturel 2026-2027.

L'objet de la résolution est d'autoriser la greffière de la Ville à signer les ententes et d'accepter de verser les sommes suivantes :

- Culture Shawinigan : 73 000 \$;
- Atelier et galerie d'art Factrie 701 : 24 000 \$.

Ces montants proviennent à 40 % par la Ville de Shawinigan et à 60 % par le MCC.

18. Conception, fabrication et installation de modules de jeux et composantes - parc Alphonse-Desaulniers - utilisation d'un système de pondération

Objet : autoriser l'utilisation d'un système de pondération et d'évaluation des offres dans le cadre de l'appel d'offres pour un contrat ou plusieurs contrats de conception, fabrication et installation de modules de jeux et composantes dans le parc Alphonse-Desaulniers, situé dans le secteur Saint-Georges.

Les critères proposés sont :

Critères d'évaluation	Pointage maximum
-----------------------	------------------

1. Design d'ensemble	15
2. Nombre de composantes et capacité d'accueil	15
3. Originalité	25
4. Intérêt pour les utilisateurs	10
5. Résistance et entretien	25
6. Prix	10
Total	100

19. Contrat - acquisition de pompes - postes Richmond, Transmission, Dorion, Lavergne et de l'Église

Objet : octroyer le contrat pour l'acquisition de pompes pour les postes de pompage d'eaux usées Richmond, Transmission, Dorion, Lavergne et de l'Église au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pompes KSB, pour un montant total de 303 590 \$, taxes en sus.

Puisque les pompes sont en fin de vie, il y a un potentiel élevé de bris, ce qui pourrait potentiellement créer des déversements d'eaux usées. Certains postes de pompage sont d'ailleurs déjà visés par un programme correcteur à la demande du ministère de l'Environnement (MELCCFP). La sélection des pompes a été revue pour les besoins actuels et futurs. Cette dépense sera imputée au règlement d'emprunt SH-748 et elle est 100 % admissible à la subvention TECQ 2024-2028.

20. Avis de motion et dépôt du projet - règlement SH-1.119 - conseil municipal et ses comités, ordre et paix publique, circulation, stationnement et environnement

Objet : annoncer l'adoption éventuelle d'un règlement modifiant le règlement général de la Ville en regard du conseil municipal et ses comités, de l'ordre et la paix publique, de la circulation, du stationnement et de l'environnement, et déposer le projet de règlement SH-1.119 à cette fin.

21. Avis de motion et dépôt du projet - règlement SH-675.1 - gestion contractuelle

Objet : annoncer l'adoption éventuelle d'un règlement modifiant le règlement de gestion contractuelle afin d'introduire des critères pouvant justifier l'octroi d'un contrat de gré à gré avec mise en concurrence à un fournisseur autre que celui offrant le plus bas prix et déposer le projet de règlement SH-675.1 à cette fin.

Les critères sont les suivants : préférence locale, préférence régionale ou provinciale, délai de livraison et réalisation ainsi que qualité et durabilité du produit.

22. Avis de motion et dépôt du projet - règlement SH-789 - programme relatif à l'entretien des voies de circulation privées

Objet : annoncer l'adoption éventuelle d'un règlement établissant un programme relatif à l'entretien des voies de circulation privées et déposer le projet de règlement SH-789 à cette fin.

Ce règlement a pour objet de prévoir les conditions pour lesquelles la Ville accepte de contribuer financièrement à l'entretien d'une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant.

23. Appropriation au fonds général des revenus du fonds de carrières et sablières

Objet : autoriser le trésorier à approprier au fonds général, les revenus du fonds de carrières et sablières réalisés en 2026.

Ces revenus proviennent des exploitants d'une carrière ou d'une sablière sur le territoire de la Ville et ceux-ci doivent transmettre une déclaration assermentée indiquant les quantités de substances ayant transité sur les voies publiques

municipales. La redevance applicable est fixée par le gouvernement du Québec, et les avis d'indexation sont publiés dans la Gazette officielle du Québec.

À titre informatif, pour l'exercice financier 2025, la redevance applicable s'élevait à 0,70 \$ par tonne métrique, pour un montant total de 374 970,56 \$. Pour l'année 2026, elle s'élèvera à 0,71 \$ par tonne métrique.

24. Augmentation du nombre d'unités subventionnées - programme de supplément au loyer - Office d'habitation de la Vallée de l'Énergie (OHVÉ)

Objet : approuver la demande de l'OHVÉ d'ajouter une unité subventionnée via le programme de supplément au loyer pour la Coopérative de solidarité en habitation de St-Jean-des-Piles.

La contribution de la municipalité équivaut à 10 %, donc un coût supplémentaire de 640 \$ pour 2026. Le nombre total d'unités subventionnées pour cet organisme est maintenant de douze. La contribution totale de la Ville passera de 3 298 \$ à 3 938 \$ pour l'exercice financier 2026.

25. Adoption - mise à jour - Politique d'investissement du Fonds local d'investissement (FLI)

Objet : adopter la version mise à jour de la Politique d'investissement du FLI conformément à la refonte, par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MÉIE), en février 2026.

Considérant qu'en 1998, le gouvernement du Québec avait conclu un contrat de prêt (avec le CLD Shawinigan, à l'époque) pour l'établissement d'un Fonds local d'investissement (le FLI) pour le territoire de la Ville de Shawinigan.

La présente résolution vise à mettre à jour la politique municipale en fonction du nouveau cadre de gestion.

26. Adoption - Programme de soutien financier dédié aux associations de riverains

Objet : adopter le Programme de soutien financier dédié aux associations de riverains.

La mise en place d'un programme de soutien financier destiné aux associations de riverains permettra d'assurer une gestion plus structurée des demandes et contribuera à renforcer la transparence, l'équité et la clarté du processus d'analyse et d'attribution des aides financières.

Les fonds dédiés au programme sont de 20 000 \$ pour 2026 et de 30 000 \$ pour les années subséquentes.

27. Adoption - Cadre stratégique de prévention et de lutte à l'itinérance

Objet : adopter le cadre stratégique de prévention et de lutte à l'itinérance.

Dans le contexte où l'itinérance constitue un enjeu complexe et multifactoriel, nécessitant des réponses adaptées touchant le logement, la santé, les services sociaux, l'aménagement et l'insertion socioprofessionnelle, l'adoption du cadre permettra d'assurer une cohérence d'intervention et une meilleure coordination des ressources. Ainsi, l'objectif de la résolution est de reconnaître ce cadre comme une référence pour orienter les interventions municipales et soutenir la collaboration intersectorielle.

28. Désignation - Table de concertation du Bassin Versant Saint-Maurice

Objet : accepter de siéger à la Table de concertation du Bassin Versant Saint-Maurice, au siège numéro 7, au sein du secteur municipal. Désigner la conseillère Lynn Gravel à titre de représentante de la Ville et Kate Primeau à titre de substitut en cas d'indisponibilité de la représentante désignée.

29. Désignation - membre au comité du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Objet : désigner le conseiller Jean-Yves Tremblay comme élu responsable du dossier « personnes handicapées » et afin de siéger au comité du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

30. Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil 2026

Objet : modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil de 2026 relativement à la date de la tenue de la séance du mois d'octobre qui se tiendra le 6 octobre au lieu du 13 octobre.

31. Versement - aide financière - ADI-TSA Centre-Mauricie / Mékinac

Objet : autoriser le versement d'une aide financière de 15 315 \$ à l'Association pour la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme Centre-Mauricie / Mékinac pour la tenue de leurs activités, dont un cap de jour estival spécialisé pour l'été 2026.

32. Dénonciation des impacts des zones de contraintes relatives aux risques de glissement de terrain et demande d'intervention gouvernementale

Objet : dénoncer les impacts importants et disproportionnés que l'application des zones de contraintes relatives aux risques de glissements de terrain peut avoir sur les citoyens concernés et demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministère de la Sécurité publique et au ministère des Ressources naturelles et des Forêts :

- de mettre en place un programme d'aide financière destiné aux propriétaires affectés par ces contraintes;
- de prévoir un soutien financier aux municipalités pour la réalisation de travaux de stabilisation de talus ainsi que pour l'accompagnement des citoyens et la gestion de ces zones;
- d'évaluer la possibilité de mesures compensatoires, notamment dans les cas où les contraintes entraînent une perte significative de valeur ou d'usage;
- de réviser, lorsque pertinent, les cartographies existantes, en tenant compte de l'évolution des connaissances et des réalités locales, puis de les peaufiner pour les rendre moins conservatrices;
- de bonifier l'accompagnement technique offert aux municipalités, notamment en matière d'interprétation et d'application des normes;
- de mettre en place une table de concertation regroupant les ministères concernés, les municipalités et les instances régionales afin d'identifier des solutions durables et équitables.

33. Autorisation - fermeture de rues

Objet : autoriser la piétonnisation temporaire de certaines artères permettant de créer un environnement attractif et propice aux activités culturelles pour la période estivale et modifier certaines règles de stationnement.

La fermeture à des fins de circulation routière visera les artères suivantes :

- 1° l'avenue Willow ainsi que la ruelle Wilson, pour la période du 15 mai au 30 septembre inclusivement;
- 2° la 5<sup>e</sup> rue de la Pointe entre l'avenue Tamarac et l'avenue du Marché, pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 8 septembre inclusivement.

34. Appui - projet d'acquisition d'un immeuble communautaire par Le Tràsh - Travail de rue à Shawinigan

Objet : appuyer l'organisme Le Tràsh - Travail de rue à Shawinigan dans son projet d'acquisition d'un immeuble communautaire sur l'avenue Saint-Marc, autoriser l'émission d'une lettre d'appui officielle de la Ville à remettre à Fonds du Grand Mouvement, confirmer que le projet répond aux critères de préqualification du FRR volet 3 - Vitalisation et confirmer que la Ville est favorable à ce que l'organisme présente une demande d'aide financière.

35. Appui - Bell Canada - demande d'un bloc énergétique de 100 MW

Objet : appuyer Bell Canada dans sa demande de bloc énergétique adressée à Hydro-Québec pour l'implantation d'un centre de données et autoriser le maire à signer une lettre à cet effet.

Le projet proposé par Bell Canada représente une opportunité significative en matière d'investissements et de retombées économiques pour le territoire et il s'inscrit en cohérence avec les priorités stratégiques de la Ville. La mise en œuvre du projet nécessite l'octroi d'un bloc énergétique de 100 MW.

36. Proclamation - Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

Objet : proclamer le 17 mai comme étant la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

37. Proclamation - Mois de la sensibilisation au mélanome et au cancer de la peau

Objet : proclamer le mois de mai 2026 comme Mois de la sensibilisation au mélanome et au cancer de la peau.

38. Affaires nouvelles

39. Période de questions

40. Levée de la séance

---

Me Chantal Doucet  
Greffière

Non adopté